

**Avis et communications
de la**

Direction générale des douanes et droits indirects

**Avis aux importateurs
d'acide citrique originaire de la République populaire de Chine
(réglementation antidumping)**

Par avis publié au JOUE C 74/du 13 mars 2012 la Commission a informé les importateurs d'acide citrique originaire de Chine, actuellement soumis à droit antidumping définitif, de la nouvelle adresse de la société de vente chinoise RZBC Imp. & Exp Co Ltd., reprise ci-après:

N° 66, Lvzhou South Road, Rizhao (Liangyou Grand View Hotel, 22nd Floor, Building A) province de Shandong.

Ce changement d'adresse, qui a pris effet le 26 novembre 2010, n'affecte pas la portée des codes additionnels TARIC (CACO) A926 et A927, respectivement attribués aux produits fabriqués par les sociétés chinoises RZBC Co Ltd. et RZBC (Juxian) Co. Ltd, vendus par leur société de vente liée RZBC Imp. & Exp Co Ltd.